

Cinémas populaires romands

Autor(en): **Brocher, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): - **(1934-1935)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-734816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cinéma populaires romands

Il nous a paru intéressant de reproduire du bulletin mensuel « L'Information au service du travail suisse », le rapport annuel des « Cinéma Populaires Romands », les protégés de nos Autorités.

Nous reviendrons prochainement sur les commentaires de M. Brocher. (Réd.)

Administration

(Président : M. J. Laurent, inspecteur scolaire, Lausanne, Agent général : M. Jean Brocher, av. Gare des Eaux-Vives 10, Genève, tél. 54.123 (év. 80.830), Agent pour le canton de Vaud : M. Jean Gudel, Pontaise 26, Lausanne, tél. 23.658.)

Il avait été prévu en 1928, à la création des C. P. R., que le travail serait effectué par trois agents, responsables chacun d'un tiers. Par suite de la suppression de l'agent neuchâtelois et du développement considérable de la production et de la location, l'agent genevois se trouve maintenant chargé du 80 % des affaires. C'est pourquoi, dans sa séance annuelle du 5 octobre 1933, la commission a envisagé une réorganisation. En attendant, M. Brocher, a été aidé pendant la saison 1933-34 par M. Michel Fauconnet, ingénieur et il a fréquemment dû faire appel à M. E. Wyss comme opérateur auxiliaire.

Exploitation

Nous avons acquis quelques films nouveaux pour nos séances : Le Maître du Logis, de Carl Dreyer ; Finis Terrae, film de la vie des pêcheurs en Bretagne, de Jean Epstein ; The Kid, le film fameux de Charlie Chaplin, et Zurich-Killmandjaro en avion, de Mittelholzer. Notre propre production Taxi 22, et les films déjà utilisés la saison précédente, comme Fiançailles de Lina et Un Gamin de Paris ont été projetés un grand nombre de fois. D'une manière générale, nous avons constaté une baisse des recettes à la campagne et une amélioration dans les villes. Les séances du Cinéma du Jeudi, à la Salle Centrale, à Genève, ont été particulièrement bien fréquentées. Nous sommes restés fidèles au film muet, et nous nous en félicitons. Le nombre des séances organisées s'est élevé à 285.

Prises de vues, location

Nous avons présenté, le 30 septembre, notre quatrième film antialcoolique, Taxi 22, dont nous avions commencé les prises de vue en mai 1933. Il a obtenu un grand succès : 140 projections en six mois en Suisse romande. Le « record » était de 83 représentations, avec Démenti 33, au cours de la dernière saison. Ce sont surtout les nombreuses demandes reçues pour Taxi 22 qui nous permettent d'enregistrer cette année une nouvelle augmentation de 25 % des recettes brutes provenant de la location des films. Mais cette œuvre a aussi exigé des dépenses plus considérables que nos autres productions.

La commission, qui gère le fonds des films antialcooliques, créé par la Fédération antialcoolique genevoise et les Cinéma populaires romands, a publié cette année un rapport très complet. Ce rapport sera envoyé aux personnes qui en feront la demande à notre secrétaire et c'est pourquoi nous estimons inutile de donner ici d'autres détails sur cette partie importante de notre activité.

En avril 1934, nous avons commencé un nouveau film pour le compte du Fonds des films évangéliques. Il s'agit là d'un deuxième essai.

Nous avons été un peu surpris de l'indifférence de certains éducateurs chrétiens pour notre première expérience. Si les sociétés antialcooliques se servent du film depuis dix ans et connaissent la valeur de cet outil, les éducateurs chrétiens considèrent encore trop souvent le cinéma comme une invention... diabolique.

Nous avons reçu, d'autre part, de précieux encouragements. Les 27-28 janvier 1934, les Unionistes du Jura, réunis à Tavannes, votaient la résolution suivante :

« Remerciements au Secrétaire romand H.S.M. pour tout ce qui a été fait jusqu'ici sur le terrain du cinématographe, encouragements à persévérer dans cette voie. Les remerciements vont, en particulier, à M. Brocher. Les Unionistes espèrent bénéficier de ses directions et de vos directions à l'avenir. Quelques-uns souhaitent que cette orientation porte aussi sur les films qui paraissent à l'écran des salles de spectacles, films dont beaucoup sont à condamner, mais dont plusieurs devraient être nettement recommandés. »

Stimulés par cette manifestation, nous avons décidé d'entreprendre l'édition d'un nouveau film dans le style de Fiançailles de Lina, et, pour tenir compte de certaines critiques qui nous semblaient judicieuses, nous avons cherché à étudier une question précise, d'actualité : nous avons songé à l'invasion de ces magazines, qui, chassés d'Allemagne par le nouveau régime, s'éditent maintenant à Paris et empoisonnent notre Suisse romande. Notre nouveau film, 13 Grand'Rue, nous contera l'histoire d'une famille, dont le chef est libraire ; ce sera l'évocation d'un conflit opposant la Bible à ces livres qui détruisent l'âme, un épisode de la grande bataille entre le Bien et le Mal.

Ce film pourra servir à la fois à l'éducation et à la lutte contre la mauvaise littérature. Les prises de vues, qui ont commencé le 15 avril, étaient presque terminées le 30 juin. Les extérieurs ont été enregistrés à Nyon et à Lugano, les intérieurs ont été pris dans l'atelier du sculpteur P.-M. Baud, à Carouge.

Dans la coulisse

Nous ne voulons pas terminer ce rapport sans faire une petite incursion dans les coulisses de l'industrie du cinéma. La crise sévit toujours : nous avons assisté à quelques faillites récentes, car les salles « Palaces » du film, peuvent être comparées aux fameux tonneaux des Danaïdes. Les frais sont partout trop élevés. Les producteurs se plaignent de surproduction ; les exploitants parlent de disette de films. Il y a, en effet, surproduction de niaiseries, dont le public est las, et sous-production de films de qualité. L'image, sur l'écran, reprend la première place, tandis que le haut parleur devient moins bavard. La formule du film 100 % parlant a fait son temps : l'un des gros succès de la saison, Symphonie inachevée a beaucoup de musique, de belles photos et peu de paroles. Le Conseil d'Etat genevois a nommé notre agent, M. Brocher, membre de la Commission can-

tonale de contrôle des films. Dans plusieurs cantons, l'autorité cherche maintenant à organiser la censure des films, pour la rendre plus efficace. Au nom de la liberté et de l'art, on voudrait pouvoir supprimer toute censure ; malheureusement le cinéma est aujourd'hui une industrie avant d'être un art, et le directeur d'une salle n'est pas libre de choisir les œuvres qu'il montre sur son écran. Un de nos grands quotidiens a publié l'hiver dernier un article très intéressant sur l'industrie du film en Suisse ; il citait cette déclaration d'un directeur d'une importante agence de location : « Autrefois, du temps du muet, nous pouvions offrir à notre clientèle, chaque année, une quarantaine de films. Le directeur de salle venait, examinait, choisissait une dizaine de bandes pour son établissement. Aujourd'hui, avec le film sonore, nous avons beaucoup moins de films ; il n'y a plus de choix possible. Nous imposons, en bloc, toute notre production. » Ainsi, lié par des contrats, le directeur d'une salle doit montrer le film que lui impose l'agent de location, lequel n'est souvent qu'un instrument docile dans la main du « Grand Producteur S. A. » de Paris, Berlin ou Hollywood. Et Hollywood, qui donna jadis naissance à tant d'œuvres charmantes, crée aujourd'hui des monstres de brutalité et de bestialité. Sous l'impulsion des Eglises, une grande campagne vient de commencer en Amérique pour tenter d'assainir l'écran. Nous avons toujours estimé qu'il serait préférable de favoriser le bon film au lieu de lutter contre le mauvais film. Que faisons-nous pour favoriser le bon film ? Que fait l'Etat ? Rien. Le film documentaire de grande valeur est taxé comme la plus idiote des opérètes. Ne pourrions-nous pas reprendre la suggestion contenue dans la dernière phrase de la résolution de Tavannes, citée plus haut, et publier une liste des films que l'on peut recommander ?

Dependant, en attendant les mesures de protection du bon film, il faut lutter contre l'envahissement de nos écrans par des productions qui ne sont qu'une exploitation des mauvais instincts de la foule. Vu la situation actuelle de l'industrie du film, dans l'intérêt même de cette industrie, la censure doit exiger et agir en bon chirurgien.

Sous l'impulsion de l'Office suisse d'expansion commerciale, il vient de se créer une Association suisse de producteurs de films et nous avons été invités à y prendre place comme membre fondateur. Nos productions, petites gouttes d'eau dans l'océan de la production mondiale, jouent cependant leur rôle sur le marché suisse, si petit jusqu'à présent. Nous l'avons dit plus haut : la crise du cinéma est une crise de qualité. La Suisse a toujours cherché la fabrication du produit de qualité, non la production en grande série. Une production cinématographique suisse, vraiment originale, ne copiant pas ce qui se fait à l'étranger, cherchant à développer des sujets nouveaux dans un cadre nouveau, peut certainement avoir du succès. Mais il faut aussi que le film suisse soit protégé en Suisse, comme le film français est protégé en France ou le film allemand en Allemagne. La situation actuelle n'est pas normale : un film français, entrant en Suisse, paie 12 francs de douane ; le même film, produit en Suisse, payera 2000 fr. français pour entrer en France ! Nous espérons que la nouvelle association saura obtenir un régime plus équitable permettant à la production suisse de lutter à armes égales, au moins dans son propre pays, contre les productions étrangères.

L'agent général : Jean BROCHER.

Le Masque éternel

Un film tiré du roman de Léon Lapaire

La société Progress-Film S. A., à Berne, récemment fondée, a entrepris la réalisation cinématographique du roman de L. Lapaire « Die Ewige Maske » (Le masque éternel), édité par Rascher & Co., à Zurich. Le sujet est des plus difficiles. Le voici en quelques mots :

Un désespéré est retiré du Rhin. On constate qu'il a perdu la raison et on le fait admettre dans un asile d'aliénés. Les médecins qui le soignent cherchent à percer le mal et à en découvrir l'origine. Pour ce faire, ils enregistrent les paroles et les notes que le malade griffonne et c'est à une aventure fantastique que nous assistons. L'auteur du roman, en effet, a peuplé l'imagination du malade de personnages étranges, qui représentent les sens au prises avec les désirs, bons et mauvais, de l'homme. Une inquiétante figure est celle du monstre Adamas, indomptable et toujours présent, et qui illustre l'inconscient chez l'homme. Inutile de dire qu'il s'agit d'une réalisation formidable et, partant, délicate. Les scènes se suivent rapides, l'action est angoissante et l'auteur a réussi cette merveille de faire « sentir » au lecteur « cette conspiration » de l'esprit, dont il parle dans la préface de son livre. Ce film sera une merveille, si la régie est à la hauteur. Tout est là. Le grand rôle, celui du lieutenant Dumartin, est tenu par l'auteur du roman lui-même, Thekla Ahrens, du Théâtre de Berne, interprétera la séduisante, intrigante Mme Négar. Quant au savant Dr Tschérko, l'honnête homme qui tout n'est que matière, même l'amour, c'est Balzer, du Burg-Theater de Vienne, qui le donnera. Régisseur : Karl Heinz Martin.

Trois acteurs suisses nouveaux, un sujet inédit, en voilà assez pour être curieux.

Souhaitons à la Progress-Film que son premier film soit un succès. Elle le mérite. P. B.

La vraie musique

Les grands acteurs exigent parfois qu'on insère, dans les contrats qu'ils signent, certaines clauses particulières. C'est ainsi que Raimu se réserve le droit de « superviser » lui-même les scènes où il figure. Une de ses initiatives les plus caractéristiques consiste alors à faire cesser toute musique au moment où il entre en scène, et jusqu'à ce qu'il en sorte... même s'il n'a rien à dire. Silence absolu. Un ami essayait de le fléchir.

— Laissez au moins « sortir » un petit air, dans la scène où tu montes l'escalier. Qu'on entende au moins quelque chose !

Alors Raimu : — Comment ? on entend rien ? On entend mes pas ! C'est pas mieux que leur musique ?

Voulez-vous connaître les splendides réalisations de la GAUMONT-BRITISH qui se sont révélées vraiment supérieures ?

Wer hat die Grossfilme der anerkannt besten Produktion der GAUMONT-BRITISH, des Hauses von Weltruf ?

J'ÉTAIS UNE ESPIONNE - ICH WAR EINE SPIONIN
avec-mit Conrad Veidt et Madeleine Carroll
JEW SUESS - JUD SÜSS | CHU CHIN CHOW - TSCHU TSCHIN TSCHAU
avec-mit Conrad Veidt avec-mit Anna May Wong et Fritz Korner
TOUJOURS VINGT ANS - IMMERGRÜN
L'ILE DES TEMPÊTES - INSEL IM STURM
etc., etc.

Adressez-vous à

Ideal Film s.a.

Genève

Tenez-vous à avoir les meilleures productions de la fameuse RKO RADIO PICT., concessionnaire : LUX, Paris ?

Wer hat die glänzenden Grossfilme der berühmten Produktion RKO RADIO PICT., des führenden Hauses Amerikas ? Konzessionär: LUX, Paris.

LES 4 FILLES DU Dr MARCH - DIE 4 TÖCHTER DES Dr. MARCH
(Little Women) Grand Prix de l'Exposition de Film à Vienne

HORS LA FAMILLE
(The Life of Vergie Winters)

LE CARGO SAUVAGE
(Wild Cargo)

CARIOCA avec-mit **DOLORES DEL RIO** Un formidable succès mondial. Ein Weltriumpf ohne gleichen.
etc., etc.

Adressez-vous à

Ideal Film s.a.

Genève

Voulez-vous passer de joyeux moments ? Prenez les courts sujets de la sensationnelle vedette en miniature SHIRLEY TEMPLE, en exclusivité à

Wer hat die famosen Kurzfilme des neuen Baby-Filmstars, SHIRLEY TEMPLE ?

Ideal Film s.a.

Genève

Voulez-vous passer la fine fleur de la grande production française avec les célèbres vedettes :

Wer hat die Aueslere der französischen Grossfilme mit :

GABY MORLAY
HARRY BAUR
Georges MILTON
BUSTER KEATON
JEAN MURAT
MARY GLORY
Albert PRÉJEAN ?

LE SCANDALE - DER SKANDAL | **FAMILLE NOMBREUSE**
avec-mit Gaby Morlay avec Georges Milton
NOUS NE SOMMES PLUS DES ENFANTS
avec Gaby Morlay

LA DACTYLO SE MARIE - PRIVATSEKRETÄRIN HEIRATET
avec-mit Mary Glory et Jean Murat
PRINCE DES SIX JOURS | LE MASQUE QUI TOMBE

LE ROI DES CHAMPS-ÉLYSÉES
avec Buster Keaton
L'ILLUSTRE MAURIN | **ROTHCHILD** | **UN HOMME EN OR**
avec Aquilapace avec Harry Baur avec Harry Baur

POUR UNBAISER - DU BIST FÜR MICH DIE SCHÖNSTE FRAU
L'OR DANS LES RUES | **LE COMTE OBLIGADO**
avec Albert Préjean avec Georges Milton

QUADRILLE D'AMOUR - KATZ IM SACK
avec-mit Irène Zilaby et Magda Schneider
TONNERRE SUR LE MEXIQUE - DONNER ÜBER MEXIKO
(Eisenstein-Film)

LE VALET DE CŒUR ou **LE GRELUCHON DÉLICAT**
avec Harry Baur et Alice Cecca

des films exquis en exclusivité à

Ideal Film s.a.

Genève